

**Quelle est la situation des friches industrielles dans le Jura ?**

En Suisse, les aires occupées par des friches industrielles et artisanales représentent plus de 18 millions de m<sup>2</sup>. Le volume des investissements qui dorment dans ces terrains est estimé à 27 milliards de francs.

Le Conseil fédéral a adopté un plan de mesures d'encouragement à la réaffectation des friches industrielles et artisanales. Ce plan prévoit entre autres la constitution d'une vue d'ensemble des surfaces industrielles ou artisanales partiellement ou entièrement inutilisées en Suisse, et sa mise à jour permanente.

Actuellement, l'extension des zones d'activité artisanales et industrielles occupe les réflexions de plusieurs communes, en particulier dans la vallée de Delémont. La question des friches industrielles ou des bâtiments de type artisanal non utilisés est rarement abordée et peut receler d'importantes réserves.

Aussi, nous demandons au gouvernement de nous renseigner sur les points suivants :

**Est-ce que les sites de friches industrielles et artisanales ont été répertoriés avec précision sur l'ensemble du territoire cantonal ?**

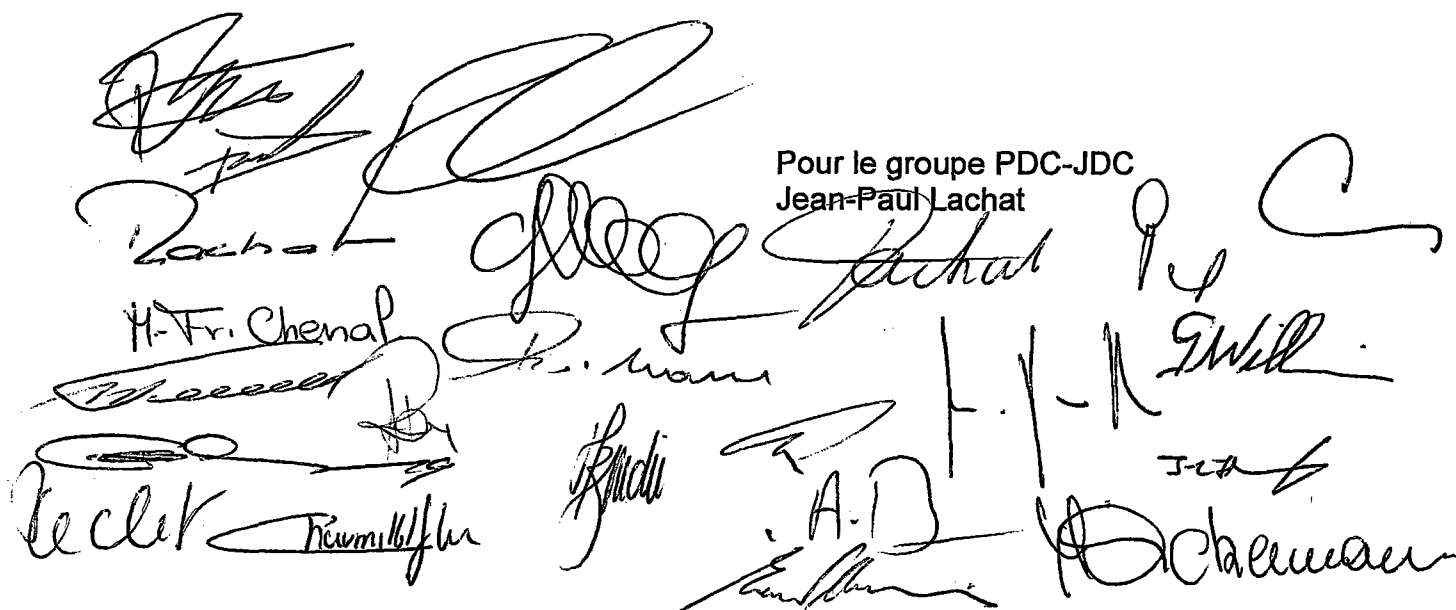
**Quelle est la superficie des terrains occupés par ces friches et où se trouvent-ils ?**

**A combien estime-t-on le montant d'investissement dormant ?**

**Est-ce que le canton a prévu des mesures de soutien et d'encouragement à la réhabilitation de tels sites ?**

**Quels obstacles s'opposent à la réhabilitation des friches industrielles et artisanales ?**

Nous remercions le gouvernement de ses réponses.



Pour le groupe PDC-JDC  
Jean-Paul Lachat

H.-Fr. Chenal  
A. B.  
D. Chaumier